



## Concertation autour des enjeux du SAGE de la Nappe de Beauce et de ses milieux associés



**COPIL DE LANCEMENT 24.10.22 – COMPTE RENDU**

📍 Paris / Bordeaux / Lyon / Nantes / Vannes

📱 [www.auxilia-conseil.com](http://www.auxilia-conseil.com)

**AUXILIA**  
CONSEIL EN TRANSITION

# Ordre du jour

- 1 - Présentation d'Auxilia et de l'équipe projet de la mission – 5 min
- 2 - Contexte et analyse de votre besoin – 15 min
- 3 - Notre proposition méthodologique – 15 min
- 4 - Séquence de travail « Cartographie des acteurs » - 45 min
- 5 - Prochaines étapes – 15 min

# Participants

BALLARD Sophie	Chargée de planification	Agence de l'eau Seine Normandie
BARD Isaline	Chef du service eau environnement et forêt	D.D.T. du Loiret
BEVIERE Monique	Présidente	PETR du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais
CHATEIGNER Pascal	Président OUGC Loiret	Chambre Départementale d'agriculture du Loiret
FOURNIER Pascal	Vice-Président	Syndicat Intercommunal d'aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau
LANGÉ Marc	Président	Association des irrigants d'Eure-et-Loir
LOUCHARD Benoît	Chef d'équipe eau-environnement	Chambre Départementale d'agriculture du Loiret
MACAIRE Romaric	Chargé de mission hydrogéologique et gestion des eaux souterraines	Préfecture de la Région Ile de France
MERESSE Isabelle	Monsieur le Directeur général de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ou son représentant	Agence de l'eau Loire Bretagne
MORIN Céline	Directrice	SMAR LOIR 28

# Participants (suite)

NAIZOT Thierry	Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre-Val de Loire	D.R.E.A.L de la Région Centre-Val de Loire
PELLETIER-CREUSOT Sophie	Directrice Générale des Services	Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Entretien de la Rivière la Juine et de ses Affluents (SIARJA)
PROUVÉ Lydia	Chargée de projets Politique Territoriale	Agence de l'eau Seine Normandie
ROBERT Hugues	Maire	Commune de Loigny-la-Bataille
VAUDELIN Lionel	Vice-Président	Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Entretien de la Rivière la Juine et de ses Affluents (SIARJA)
VERSEIL Antoine	Responsable pôle technique	Fédération des associations agréées pour la Pêche et la Protection des milieux aquatiques du Loiret
BOUVARD-VERSLIPE Florence	Secrétaire-comptable CLE	SAGE Nappe de Beauce
DELAUNAY Bastien	Animateur CLE	SAGE Nappe de Beauce
HUBERSON Claire	Cheffe de projet	Auxilia
LEFORT Stelly	Directrice de projet	Auxilia



# Présentation d'Auxilia



# Auxilia, des expertises multiples

DEPUIS 20 ANS, AUXILIA EST UN CABINET DE CONSEIL QUI ACCOMPAGNE COLLECTIVITÉS ET ENTREPRISES, DANS LEUR TRANSITION POSITIVE VERS UN DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE ET RÉSILIENT.

**2001**  
Création de  
**l'association** Auxilia

**2013**  
Création du Laboratoire  
du changement

**2016**  
Jumelage avec Chronos,  
cabinet de prospective,  
accompagnement de  
l'innovation

**2020**  
Plus de 500 clients publics  
et privés



# Auxilia, une double expertise à votre disposition

## Une expertise transversale de la transition écologique et climatique

- **Politiques publiques** et **innovation territoriale**,
- **Mutations** et **nouveaux usages**
- **Veille** réglementaire, **prospective** et travaux de **recherche**
- **Gestion de la ressource en eau** dans les projets d'aménagement et dans les stratégies de développement territorial
- **Mobilisation des acteurs** et mise en mouvement des territoires

## Une expertise en ingénierie pédagogique et en intelligence collective

- **Accompagnement au changement**
- **Formation** et de **sensibilisation**
- **Méthodes pédagogiques**

# L'équipe sur la mission mobilisée

## EQUIPE PROJET



**Stelly LEFORT**  
**Directrice du projet**  
Experte en gestion de l'eau

Coordination  
stratégique



**interlocutrice principale**

**Claire HUBERSON**  
**Cheffe de projet**  
Experte intelligence collective et accompagnement du changement

Coordination  
technique



**Amélie PILLET**  
**Consultante confirmée**  
Animation et biodiversité



**Antoine MEYER**  
**Chargé d'étude**  
Stratégie territoriale

Coordination  
experts

## DES EXPERTS MOBILISÉS SUR CHAQUE PHASE DE LA MISSION



**Colin LEMEE**  
Expert en psychologie sociale et environnementale  
**Soutien phase 1 et 2**

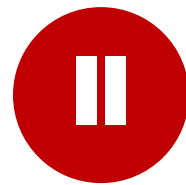


**Emmanuel CAU**  
mobilisation des acteurs, institutions, biodiversité  
**Soutien phase 1 et 2**



**Jennifer FERRERO**  
**Designer de service**  
Experte concertation  
**Soutien phase 3**





## **Contexte et analyse de votre besoin**



# / Le contexte du SAGE de la Nappe de Beauce



**GÉRER QUANTITATIVEMENT LA  
RESSOURCE**



**ASSURER DURABLEMENT LA  
QUALITÉ DE LA RESSOURCE**



**PRÉSERVER LES  
MILIEUX NATURELS**



**GÉRER ET PRÉVENIR LES  
RISQUES INONDATIONS  
ET DE RUISSELLEMENT**

- **Une nappe souterraine commune à préserver**

La nappe de Beauce couvre un territoire immense, d'où l'enjeu d'aborder ce milieu dans des logiques de partage et de préservation commune

- **Un territoire étendu à de nombreux acteurs**

- **Une gouvernance morcelée**

Le transfert des compétences GEMAPI des communes vers les EPCI n'est pas encore complètement réalisé, ce qui complique la gestion du SAGE.

- **Un désinvestissement financier** alors que les sollicitations envers le SAGE et la CLE augmentent ces dernières années. Depuis 2019, le 11<sup>ème</sup> programme de l'agence de l'eau Seine-Normandie ne permet plus le financement de l'animation des SAGE dans leur période de mise en œuvre. Cette défection fait suite à celle de la Région Ile-de-France en 2017.

Pour financer l'animation du SAGE en 2020, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Centre-Val de Loire ont respectivement augmenté leur taux de subventionnement à 60% et 30%.

Parallèlement, la cellule d'animation du SAGE a commencé les démarches auprès des syndicats et des structures GEMAPI afin d'élargir ses contributeurs financiers : 4 syndicats du bassin Seine participent déjà à hauteur cumulée de 10% du fonctionnement du SAGE. Ces démarches se sont poursuivies en 2020 auprès des structures GEMAPI à travers :

- L'élaboration d'un argumentaire ;
- La rencontre de plusieurs EPCI.

La recherche d'un mode de financement pérenne pour l'animation est à poursuivre pendant l'année 2021 (extrait du rapport d'activité et rapport financier 2020)

## / Notre compréhension des enjeux et des besoins

- **Fédérer autour d'un objectif commun et d'une vision à long terme pour construire une feuille de route à 10 ans**
- **Pérenniser l'animation du SAGE**
- **Définir une gouvernance partagée pour la CLE**



### Les remarques des participants :

- Nous travaillons sur un SAGE de nappe, avec toutes les limites réglementaires que cela induit (Monique Bévière)
- Les structures gemapi qui vont être en activité très prochainement ; elles sont donc à intégrer à la démarche (Thierry Naizot)
- "Une réflexion est menée dans le livre bleu sur la réorganisation de la gestion de l'eau sur le Pays, qui assoit le rôle de la CLE dans le dispositif comme instance décisionnelle" Pascal Fournier (*document envoyé aux participants*)
- "Le SAGE porte certes sur une eau souterraine, mais avec une particularité hydrologique : la Juine est totalement dépendante de cette nappe pour sa qualité et son débit" (Sophie Pelletier-Creusot)
- Le SDAGE Loire Bretagne mène des études sur le changement climatique, qui peuvent être intéressantes à prendre en compte dans la démarche (Thierry Naizot)
- "Le financement du SAGE doit permettre de dimensionner utilement les missions" (Monique Bévière)

# / Conditions de réussite de la mission

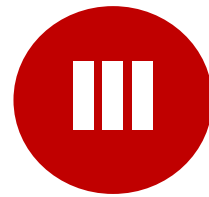


Selon les participants au COPIL, cette mission sera réussie si ... ?

- ... si elle permet de mobiliser un maximum de personnes rassemblant l'ensemble des usagers de l'eau, avec une difficulté majeure dans la mesure où l'eau ne se voit pas, il faut donc faire le lien entre la nappe et les rivières (Monique Bévière)
- ... si les solutions proposées intègrent des éléments de possible montage juridique (Céline Morin) > Auxilia précise que la partie "opérationnalisation de la feuille de route et de la gouvernance du SAGE ne fait pas partie de la mission mais que le cabinet tâchera d'intégrer au maximum des recommandations sur le montage juridique possible
- ... une gouvernance partagée se dessine à l'issue de la démarche (Céline Morin)
- ... si on a réussi à rassembler les acteurs du territoire autour d'un vrai projet qui donne envie à tout le monde d'être autour de la table. La démarche devrait logiquement déboucher sur une appropriation collective, avec des enjeux partagés par tous (Isaline Bard)
- ... si elle permet de comprendre et synthétiser les enjeux des acteurs qui ne sont pas autour de la table aujourd'hui (Antoine Verseil)

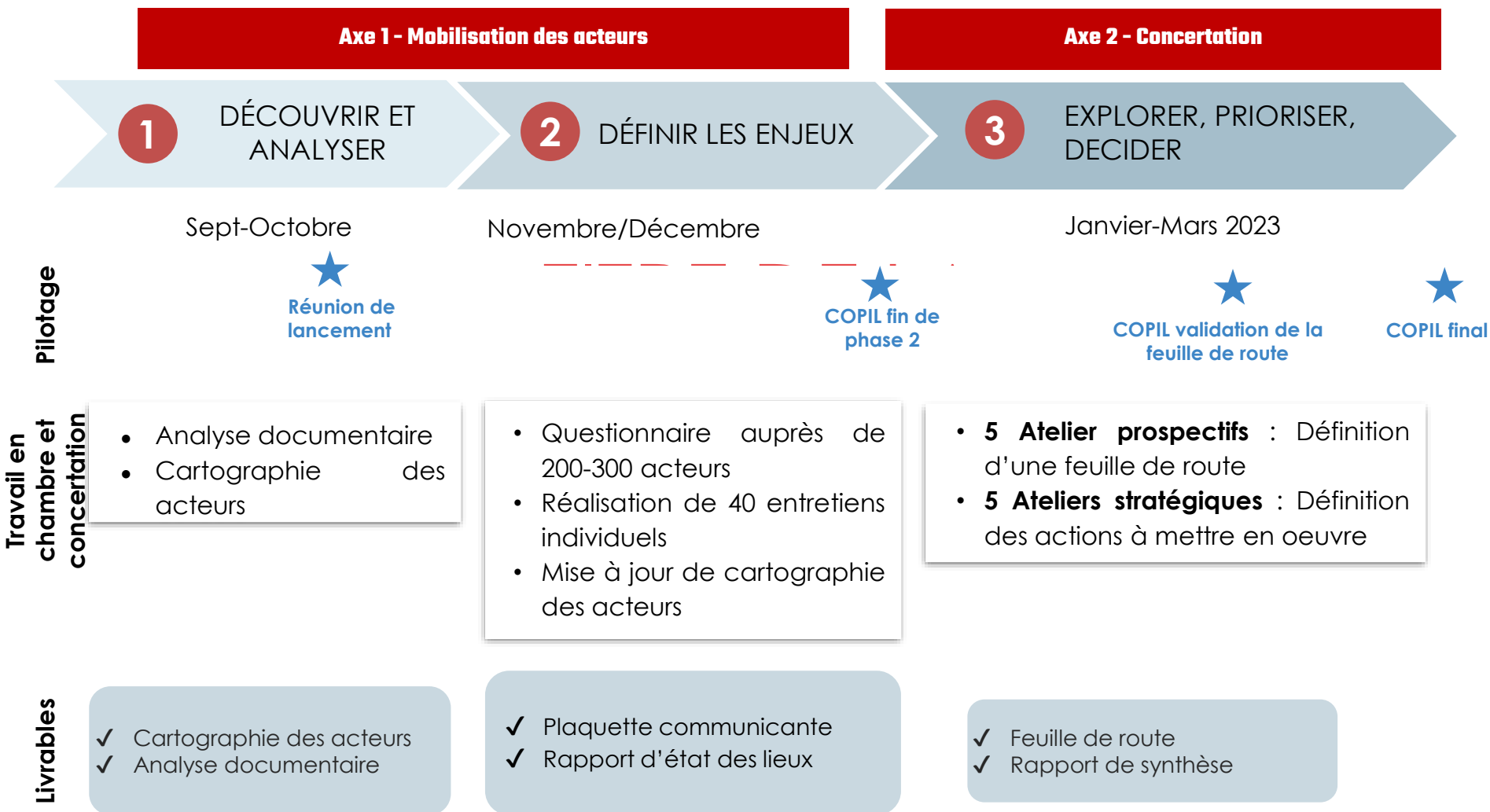
## Remarques complémentaires :

- Il serait intéressant de réaliser un bilan synthétique sur le SAGE pour montrer ce qui a été fait / il y avait eu une étude de gouvernance avant l'approbation du SAGE actuel ; il faut trouver la structure porteuse qui va amener les gens à contribuer (Lydia Prouvé)
- Si c'est le PETR qui porte la CLE depuis l'origine, c'est qu'aucune autre structure n'a voulu le faire jusqu'à présent (Monique Bévière)



## **Notre proposition méthodologique**

# Résumé de la méthode proposée - calendrier initial



## Contenu de l'analyse documentaire

### 1. Le SAGE Beauce

- Le territoire
- Les objectifs et les enjeux
- Les acteurs de l'eau sur le territoire / concernés par le SAGE
- Les actions portées (notamment contrats territoriaux)

### 2. La CLE du SAGE

- Qui participe ? (camembert des collèges)
- Les missions de la CLE
  - Suivi du SAGE (études et travaux qui concourent à l'atteinte des objectifs du SAGE)
  - Pilotage des missions (type/catégorie d'études/travaux /objectifs)
  - Autres infos du rapport d'activités

### 3. Le rôle de la cellule animation de la CLE du SAGE

- Ce qui est fait (réunions, coordination etc.)
- Ce qui n'a pas le temps d'être fait et en quoi cela est problématique (i.e. risque de non atteinte des objectifs réglementaires)

### 4. Le financement de cellule animation de la CLE

Graphique des financements (histogramme à barres cumulées détaillant chaque financeur par année

*L'analyse documentaire fait l'objet d'un document spécifique envoyé séparément de ce CR*

## 2 PHASE DE MOBILISATION DES ACTEURS

Nov-Déc 2022

Remarque : les porteurs de SCOT sont à solliciter dans le cadre des entretiens ou du questionnaire en ligne

### Liste des acteurs à interroger

- les élus de la CLE du SAGE (Présidente et Vice-Présidents);
- les acteurs publics qui jouent un rôle fort en matière de gestion de l'eau sur le territoire
- les financeurs institutionnels ;
- les acteurs privés qui pourraient s'impliquer dans la gestion de l'eau et/ou qui pourraient s'impliquer dans le futur ;
- les acteurs de la société civile organisée qui pourraient s'impliquer dans la gestion de l'eau, éventuellement dans le futur.
- territoire, qu'il s'agisse des acteurs institutionnels (Agences de l'Eau, Régions, Départements, DREAL, DRIEE, etc.),
- des élus (présidents de syndicat ou collectivité compétente sur l'eau - GeMAPI, alimentation en eau potable, assainissement, gestion des eaux pluviales),
- des chambres consulaires (Chambre d'Agriculture, Chambre du Commerce et de l'Industrie),
- d'acteurs privés (tels que les regroupements d'agriculteurs type ASA ou association des irrigants ; industriels type producteurs d'électricité, de produits transformés, etc.), les associations (protection environnement - PNR... ou des consommateurs), acteurs économiques (notamment en lien avec les activités récréatives comme les associations de canoë, etc.).

*La liste des 40 contacts identifiés pour les entretiens est envoyée séparément*



## 2 PHASE DE MOBILISATION DES ACTEURS

Nov-Déc 2022

### Contenu de la grille d'entretien

- Présentation générale (missions et compétences exercées) ;
- Place de la structure au sein du territoire : interactions avec quels acteurs ? sur quelles missions ? projets en cours ou à venir ? avec qui ? etc.
- Les moyens humains et financiers
- La vision de la situation actuelle (outils existants, points forts, faiblesses, enjeux, difficultés, besoins, projets, souhaits, etc.)
- Les attentes :
  - vis-à-vis de la CLE du SAGE (rôle, outils, etc.)
  - en termes de mobilisation territoriale
  - Sur la future feuille de route de la CLE
- La vision de leurs responsabilités
- Le degré de participation désiré (information seule, consultation, poids décisionnel plus important, justification des décisions collectives et prise en compte des avis consultatifs)
- Leur capacité à mobiliser le grand public

*Le guide d'entretien est envoyé séparément*

**Méthodologie proposée****1. Organisation de 5 Ateliers prospectifs :  
Définition d'une feuille de route**

Les 5 secteurs retenus pour les ateliers :

- Eure, Orge, Voise
- Essonne, Juine
- Ecole, Loing Aval
- Loing Amont, Bonnée, Bionne
- Cisse, Tronne, Loir Aval
- Conie, Algre, Mauves

**a) Elaborer une vision communes****b) Définir les Futurs Souhaitables :**

- o Quelle future composition de la CLE ?
- o Quelles priorités du SAGE pour répondre aux changements climatiques ?
- o Quel financement de la cellule d'animation de la CLE
- o Quel financement des études et les actions menées par la CLE ?
- o Quelle résilience du territoire face aux risques climatiques ?

> **Copil de validation de la feuille de route à 10 ans**

**Point d'attention !** Le préfet du 28 a lancé des Etats généraux de l'eau en Eure et Loir : des groupes de travail sont créés, avec en sus des ateliers dédiés aux industriels, au développement territorial et agricole. L'objectif : limiter les quantités d'eau utilisées pour préserver les ressources.

Ateliers de novembre à fin février 2023 > risque de superposition avec la démarche actuelle du SAGE

**Remarques liées au découpage territorial :**

"La réflexion peut-elle aller jusqu'à définir une autre structure porteuse pour la CLE ?" (Lydia Prouvé)

"Les limites très nettes à décliner un SAGE sur l'étendue de ce territoire ; comment dans ce cadre être au plus près du terrain ? ou penser autrement sur cette logique de SAGE de nappe ?" (Lydia Prouvé)

"L'Eure et Loir réalise actuellement une étude sur la nappe de la Craie, avec des enjeux similaires au SAGE de la nappe de Beauce ; serait-il possible de rationaliser l'ensemble des SAGE ?" (Céline Morin)

"Reste-t-on sur le périmètre du SAGE actuel ou va-t-on également chercher la partie captive du Sud de la Loire ?" (Antoine Verseil)

"On s'interroge tous sur les périmètre et la pertinence de l'exercice local pour que ce soit pertinent ; il faut se poser la question de la gestion de la GEMAPI et des conséquences hydrauliques qui ne concernent pas que la nappe" (Pascal Fournier)

"Il faut être attaché aux enjeux principaux et historiques du SAGE : la gestion quali et quanti de la nappe qui alimente les cours d'eau ; la Juine est complètement dépendante de l'alimentation par la nappe et il existe des problématiques liées à des étiages sévères sur la Juine. Il y a donc une volonté de maintenir un lien très fort avec le SAGE nappe de Beauce" (Sophie Pelletier)

**Méthodologie proposée (suite)**

**2. Organisation de 5 Ateliers stratégiques** : Définition des actions à mettre en œuvre - méthode du Forum ouvert

- **Déterminer des objectifs stratégiques et des actions concrètes**

> Rédaction de la feuille de route

> Rédaction du rapport de synthèse



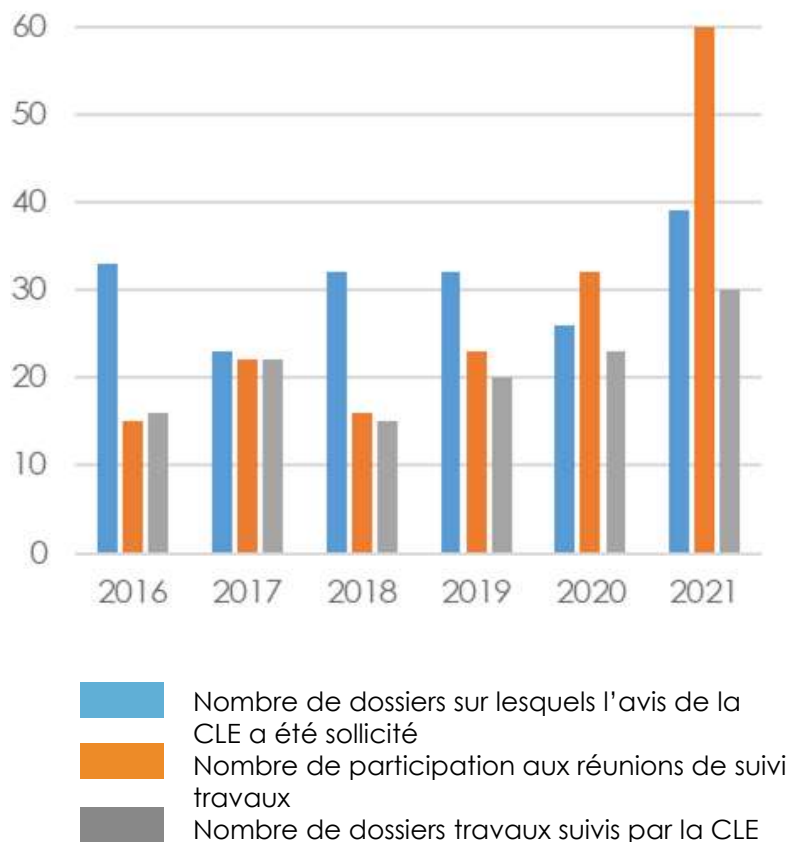
## **Premiers résultats de l'analyse documentaire**

Un document complet "Analyse documentaire" est fourni conjointement à ce CR.

# Les missions de la CLE

## / Les interventions de la CLE et de sa cellule animation

Résumé de l'activité de la CLE entre 2016 et 2021 par type d'actions



L'analyse des interventions de la CLE et de sa cellule d'animation intègre :

- les dossiers sur lesquels l'avis de la CLE a été sollicité
- La participation aux réunions de suivi de travaux/études/autres réunions

Les réunions peuvent porter sur les travaux suivis par la CLE, les études, les contrats territoriaux ou d'autres réunions courantes nécessitant généralement moins de préparation.

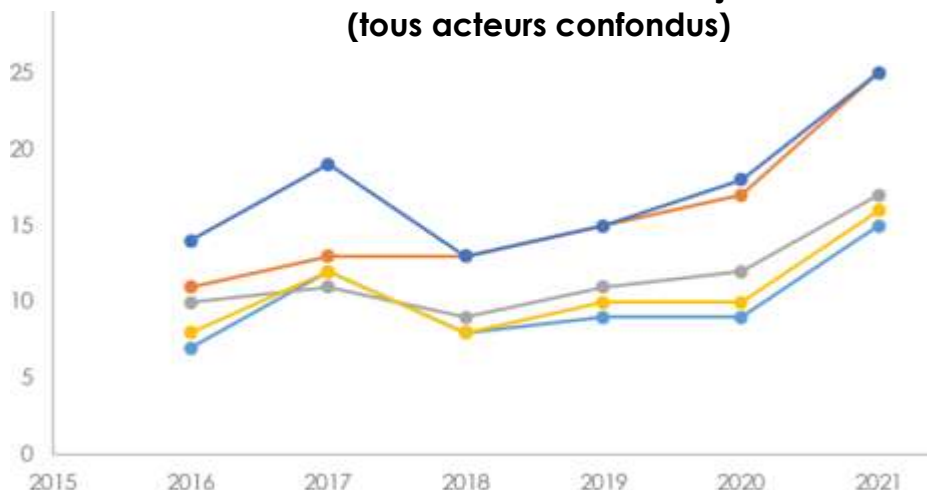
- le suivi de dossiers travaux suivi par la CLE

L'activité de la cellule d'animation est très liée à celle de la CLE dans la mesure où la préparation aux réunions de suivi de travaux concerne la cellule d'animation.

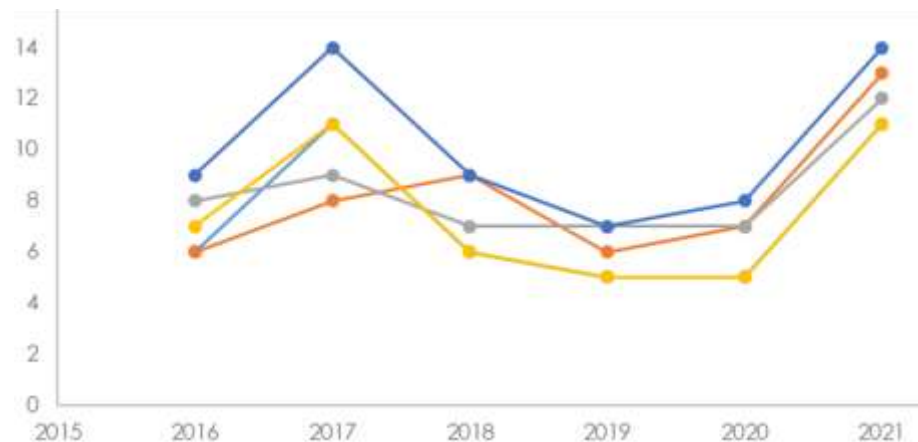
La cellule d'animation a aussi la charge de la préparation des réunions avec la CLE et le bureau.

# / La CLE intervient sur de nombreux dossiers en lien avec les objectifs du SAGE

Nombre de dossiers suivis selon les objectifs du SAGE (tous acteurs confondus)



Nombre de dossiers suivis sur le périmètre du SAGE pour le compte des acteurs locaux selon les objectifs du SAGE



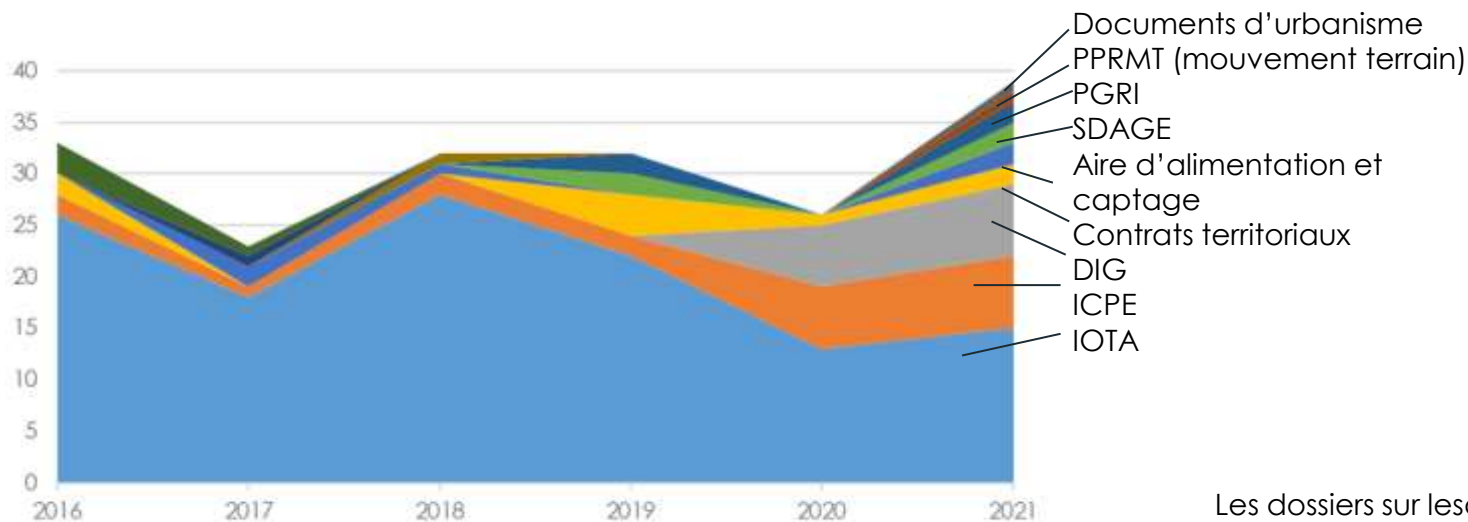
- Inondation
- Gestion quantitative
- Gestion qualitative
- Préservation des milieux
- Partage et application du SAGE

L'analyse montre une augmentation des dossiers suivis par la CLE en 2021 en comparaison aux autres années. Les principaux acteurs locaux pour lesquels la CLE suit des dossiers sont listés page 12.

La mission d'animation du SAGE est confiée au PÉTR Beauce Gâtinais en Pithiverais, doté d'une cellule d'animation spécifique : 2 animateurs et 1 secrétaire comptable à mi-temps jusqu'en 2019 puis 1 animateur de et 1 secrétaire comptable à mi-temps

## / La CLE émet un avis sur de nombreux documents/projets

Evolution des avis sur lesquels la CLE a été sollicité entre 2016 et 2021



Type de projet/documents sur lesquels la CLE peut être amenée à exprimer un avis :

- IOTA : installations, ouvrages, travaux ou activités
- ICPE : installation classée pour la protection de l'environnement
- DIG : Déclaration d'intérêt général
- PGRI : Plan de Gestion des risques inondations
- PPRMT : Plan de prévention des risques mouvements de terrain

Les dossiers sur lesquels la CLE a été sollicitée pour émettre un avis ont évolué entre 2016 et 2021. La création des compétences GEMAPI a eu un impact sur l'activité de la CLE avec les dossiers DIG (en gris) qui apparaissent à partir de 2019.

Les cycles des SDAGE apparaissent aussi en vert sur le graphique.

Les dossiers IOTA ont largement diminué depuis 2018.



## / Réunions de la CLE et du bureau de 2016 à 2021

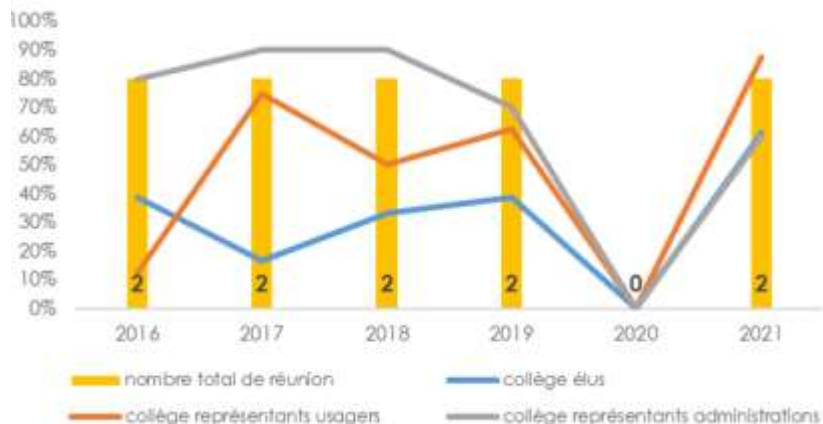


> Entre 1 à 3 réunions de la CLE par an

> En moyenne 2 réunions du bureau de la CLE

## / La participation aux rencontres du bureau de la CLE

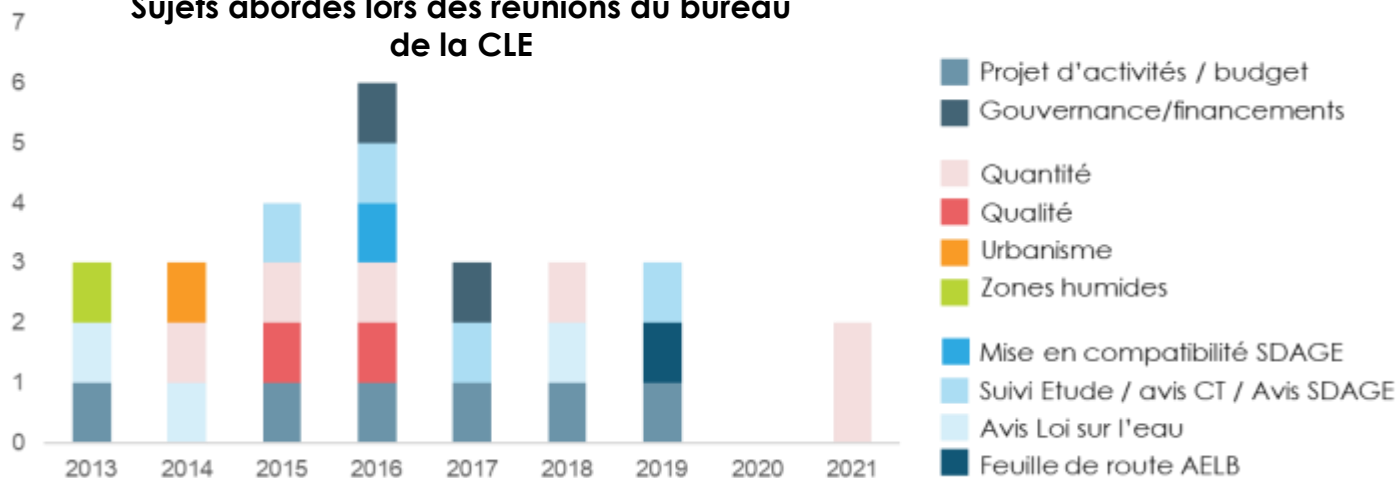
Taux de participations des collèges aux rencontres du bureau de la CLE (moyenne par année) et nombre de réunions annuelles



Le bureau s'est réuni en moyenne 2 fois par an.

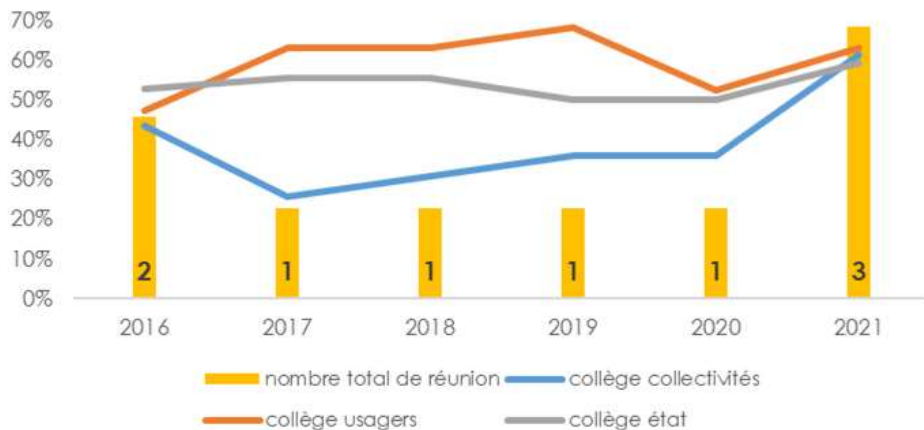
Le quantitatif constitue l'essentiel des sujets abordés en réunion du bureau de la CLE en 2021.

### Sujets abordés lors des réunions du bureau de la CLE



## / La participation aux rencontres de la CLE

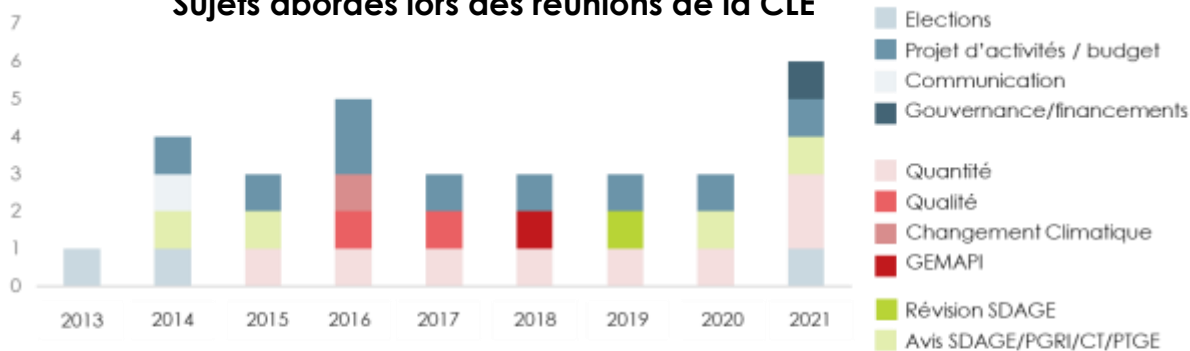
Taux de participations des collèges aux rencontres de la CLE (moyenne par année) et nombre de réunions annuelles



Le taux de participation des collèges aux rencontres de la CLE est variable.

Le collège usagers à un taux de participation supérieur aux autres collèges, tandis que le collège "état" participe le moins.

Sujets abordés lors des réunions de la CLE



Les rencontres de la CLE sont normalement dédiées au suivi de la mise en œuvre du SAGE.

Les sujets abordés concernent en premier lieu les objectifs quantitatifs, mais le fonctionnement de la CLE est également une problématique régulièrement débattue en séance.

# La cellule animation

# / Les missions de la cellule d'animation de la CLE

La cellule d'animation agit selon les orientations et le programme d'études et de travail validés par la CLE.

Elle est notamment chargée :

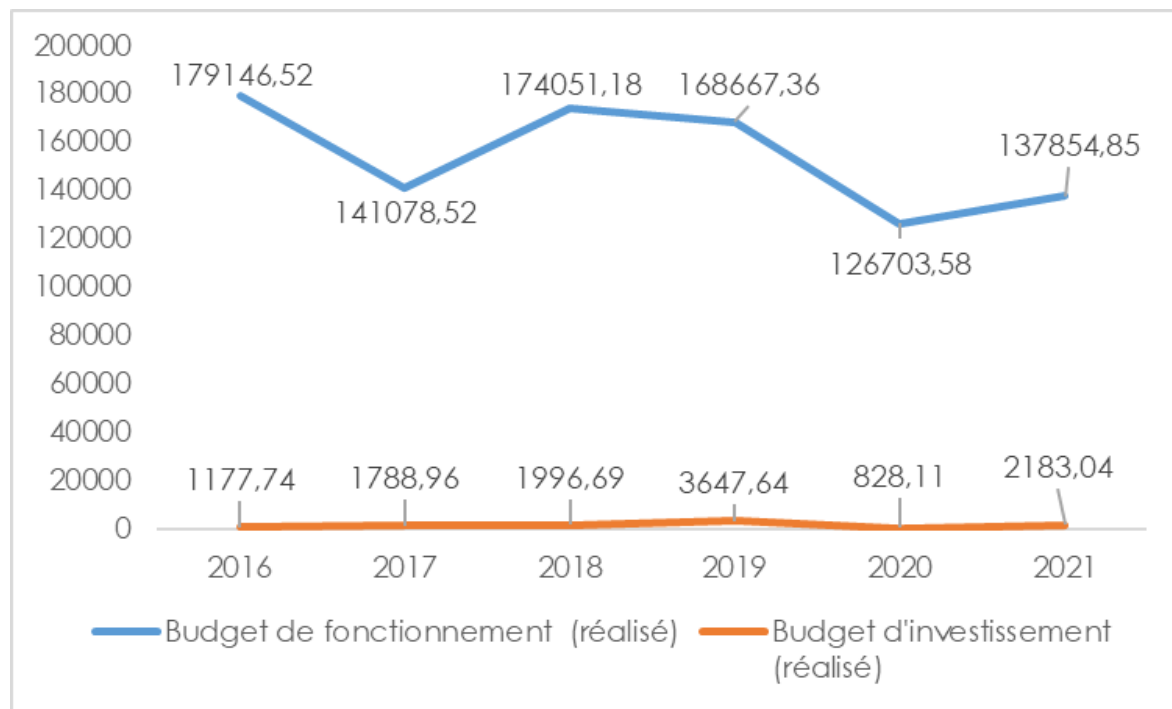
- D'assurer l'élaboration, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation, voire la révision du SAGE ainsi que le suivi des actions menées sur le territoire ;
- D'élaborer les outils nécessaires à la stratégie de communication et de sensibilisation ;
- De préparer et d'organiser les séances et les travaux de la CLE et du Bureau ;
- De préparer les dossiers techniques soumis à la consultation de la CLE ;
- De piloter les études prévues dans le cadre de l'élaboration, de la mise en oeuvre et de la révision du SAGE ;
- D'assurer le secrétariat administratif et financier.

### **Rôle de l'animateur du SAGE :**

- animation des études et suivi des contrats territoriaux et échanges avec les différents partenaires
- suivi de la mise en oeuvre du SAGE (plus règlement) : faire rendre à la CLE des avis sur ICPE, loi sur l'eau (à la demande de la DDT ou de la DREAL)
- réponse aux sollicitations de futurs porteurs de projets qui veulent intégrer en amont le Sage
- veille sur les docs d'urbanisme (SCOT...) qui doivent être compatibles avec le SAGE
- préparation des rapports de synthèse de la CLE pour rendre compte des avis à rendre par la CLE

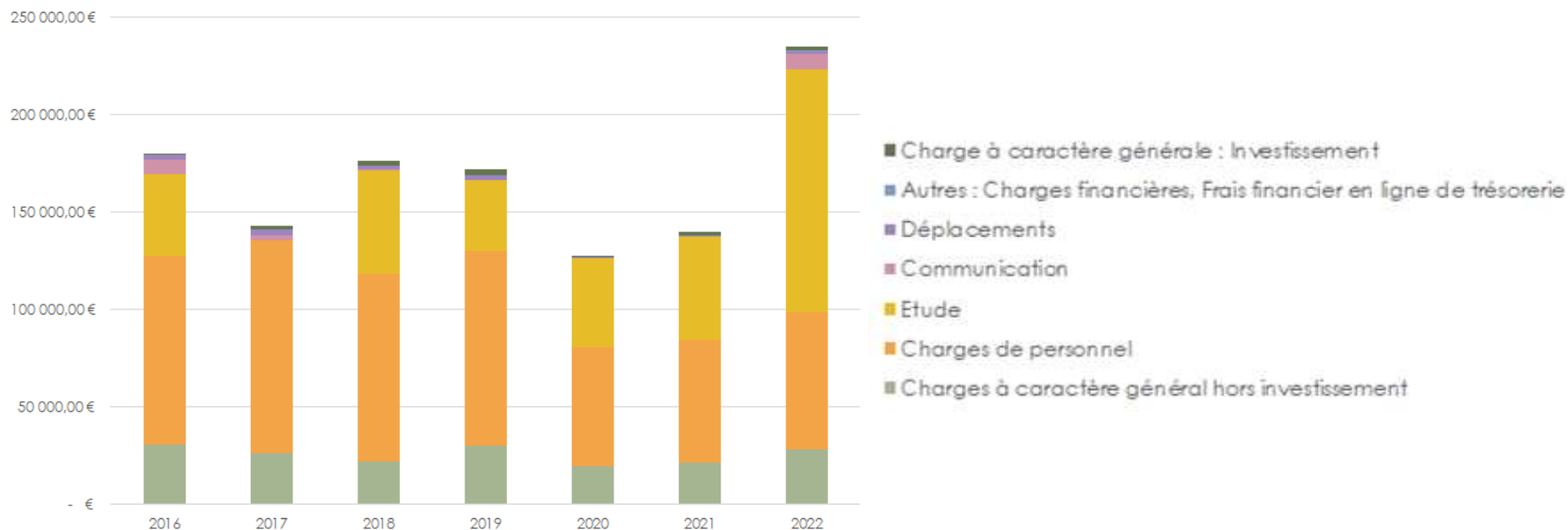
## / Budget du SAGE

Budgets de fonctionnement et d'investissement du SAGE entre 2016 et 2021



## / Dépenses du SAGE

Evolution des dépenses totales du SAGE entre 2016 et 2022



On peut constater ici que la part des études augmente, tandis que les charges de personnel diminuent, l'animation du SAGE reste à effectif constant depuis 2020 alors que le nombre de sujets à traiter va croissant.

# Financement



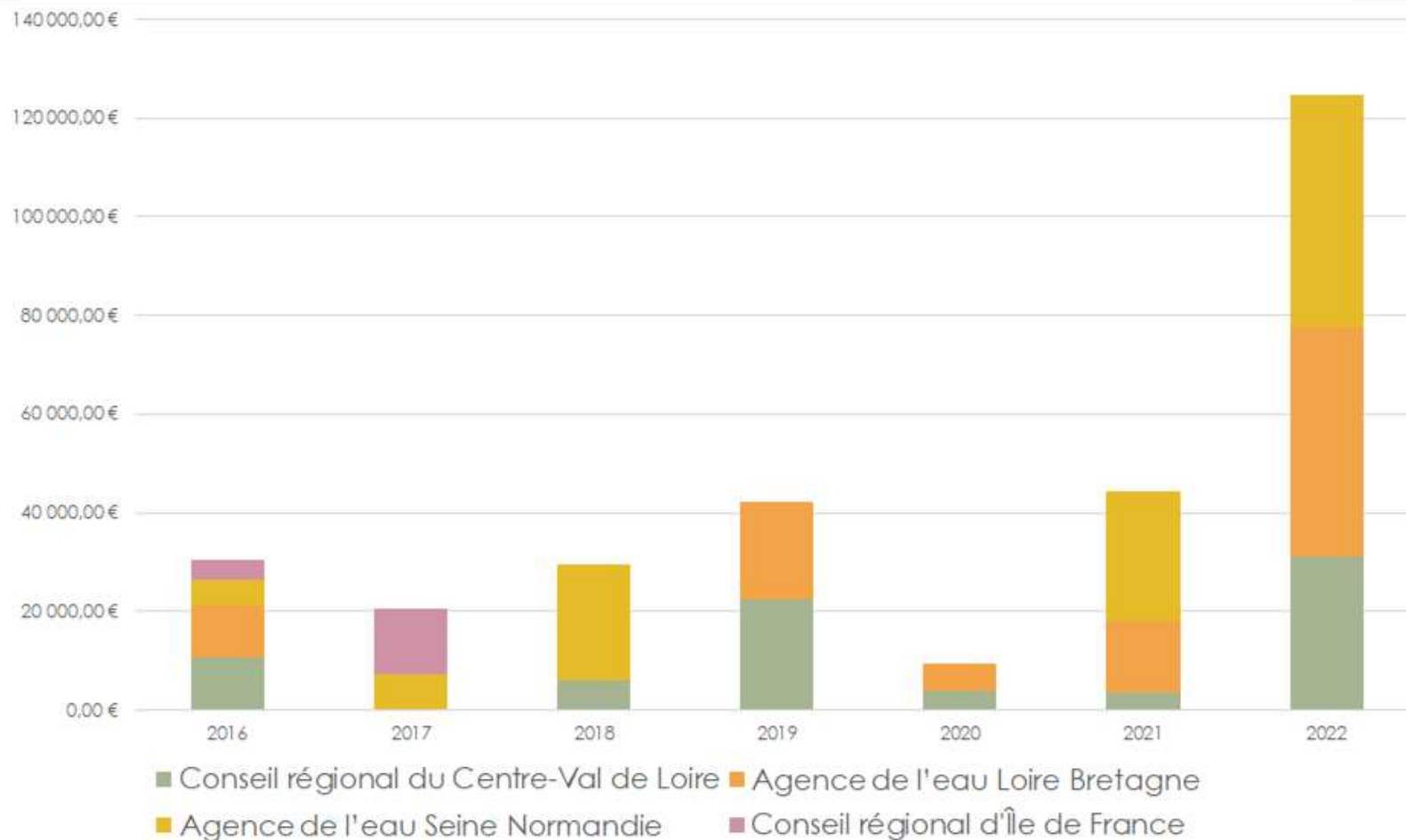
## / Subventions accordées au SAGE

Evolution des subventions accordées au SAGE Nappe de Beauce entre 2016 et 2022, toutes subventions confondues



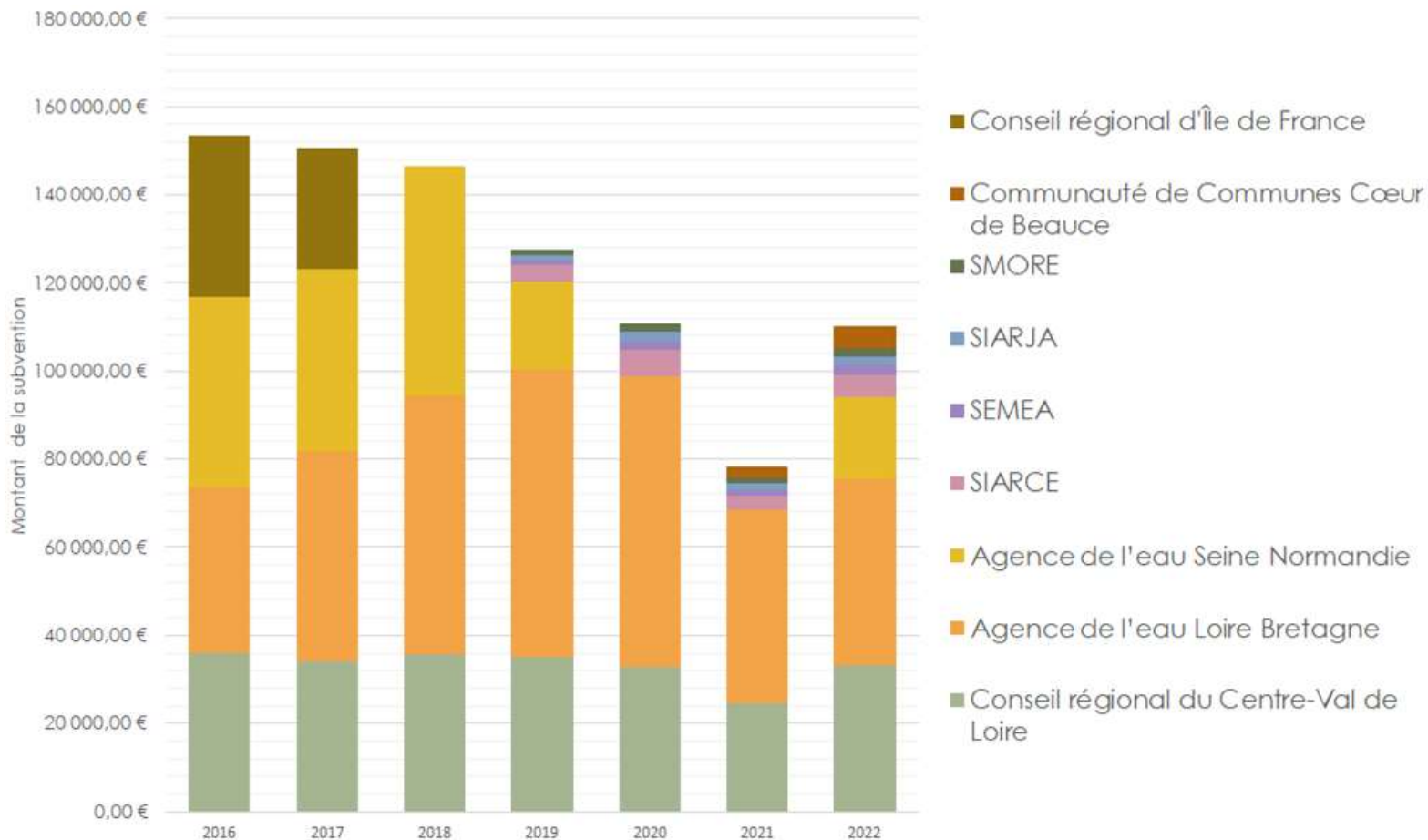
## / Financement de la cellule d'animation

Evolution des subventions accordées au SAGE Nappe de Beauce entre 2016 et 2022 pour des études



## / Financement de la cellule d'animation

Evolution des subventions accordées au SAGE Nappe de Beauce entre 2016 et 2022 pour la cellule d'animation





## Prochaines étapes

# 5/ Prochaines étapes et conclusion

## Phase 1 :

- Consolidation de la cartographie des acteurs
- Finalisation de l'analyse documentaire
- Rédaction de la synthèse communicante

## Phase 2 :

- Validation de la trame des entretiens et de la liste des acteurs à interroger
- Validation du questionnaire à diffuser aux acteurs
- Lancement de la campagne d'entretien

**Conclusion : L'enjeu de la démarche est d'orienter le SAGE vers un futur plus opérationnel et plus serein dans sa gestion**

## Remarques :

Lydia Prouvé suggère de faire une réunion avec les 2 directions régionales des services de l'Etat : DRIEAT, DREAL et les agences de l'eau, pour accompagner la démarche et se positionner de manière commune.

Il faut également avoir en tête le besoin de réviser le SAGE à moyen terme pour qu'il reste un SAGE. Est-ce qu'un territoire comme la nappe de Beauce a la possibilité de porter tout cela ? La révision est nécessaire pour qu'il réponde aux nouveaux SDAGE (Loire-Bretagne et Seine-Normandie) qui sont de plus en plus localisés : on travaille la GEPU qu'on impose aux PLU et aux SCOT.



Merci de votre attention



Stelly Lefort [stelly.lefort@auxilia-conseil.com](mailto:stelly.lefort@auxilia-conseil.com)

Claire Huberson [claire.huberson@auxilia-conseil.com](mailto:claire.huberson@auxilia-conseil.com)